

#10 - JUILLET 2025

SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER

ACTUS

360°

2025

Année de
gros travaux

www.soultzsousforets.fr

Contacts utiles

SAMU	15 ou 112
Pompiers	18
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Soultz-sous-Forêts	03 88 80 40 40
Pharmacie	03 88 80 40 24
Mairie	03 88 80 40 42
Médiathèque	03 88 80 60 63
La Saline	03 88 80 47 25
Ecole maternelle	03 88 80 48 30
Ecole élémentaire	03 88 07 29 42
Collège de l'Outre-Forêt	03 88 80 43 72
Périscolaire	03 88 07 29 40
RPE	07 87 50 52 20
La Poste	36 31
Comcom de l'Outre-Forêt	03 88 05 61 10
Déchetterie	03 88 80 66 54
Syndicat des eaux	03 88 80 41 26
SNCF urgences	3117

exclusivement dédié aux urgences
et non à l'état de fonctionnement
de la SNCF

Différentes permanences sont accessibles gratuitement au Pôle des Services :

Rendez-vous à prendre à la Mairie au 03 88 80 40 42 ou au numéro indiqué :

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Consultation d'avocats : aide aux démarches et assistance

Conciliation de justice : conseil aux règlements de litiges

CRESUS (Chambre Régionale du Surendettement Sociale)

DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques)

Mission locale d'Alsace du Nord 03 88 54 37 46

Relais de service à la personne de l'Outre-Forêt 03 88 80 36 11

CALENDRIER DE COLLECTE DES POUBELLES

JUILLET	2	11	17	25	30
AOÛT	8	13	22	27	
SEPTEMBRE	5	10	19	24	
OCTOBRE	3	8	17	22	31
NOVEMBRE	5	15	19	28	

La poubelle ménagère ne sera relevée que tous les 15 jours en 2025.

- Ordures ménagères
- Collecte sélective

#10

Actu'Sh 360°



Pour les documents d'identité :

Les demandes et les retraits se font exclusivement sur rendez-vous sur le site de la commune.

Prochaine parution novembre 2025

Vous pouvez soumettre vos informations à ville-communication@soultzsousforets.com avant le 1^{er} octobre 2025, elles seront étudiées par la commission communication.

Directeur de publication Christophe Schimpf, maire

Crédits photos Ville de Soultz-sous-Forêts
Stéphane Philipps

Impression Modern Graphic

La version numérique du magazine est disponible sur le site internet de la ville
www.soultzsousforets.fr





Le mot du maire

Chères habitantes, chers habitants,

Le retour de l'été aussi appelé « la belle saison » s'inscrit dans un contexte international marqué par de profondes tensions diplomatiques et économiques. Les incertitudes géopolitiques, les conflits persistants aux frontières de l'Europe et les bouleversements économiques mondiaux pèsent sur notre quotidien et interrogent notre avenir collectif.

Cette instabilité entre différents pays laisse place à beaucoup d'inquiétudes. Les annonces quotidiennes ne permettent aucunement de prévoir les orientations que pourraient prendre les différents conflits en cours. Dans notre environnement proche, la chaleur s'installe durablement sur notre territoire. Les premières alertes « sécheresse » sont déjà en cours. La vigilance reste également de mise quant au dérèglement climatique en cours qui n'a pas été sans conséquences pour nombre de riverains de nos cours d'eau.

Sur le plan communal, les subventions ou autres aides de l'état fondent comme neige au soleil en laissant notre strate, qui est en bout de chaîne, trop souvent sur sa faim.

Tout cela invite, au niveau des collectivités territoriales, à un développement raisonné des actions déjà engagées ou programmées. Ainsi, votre équipe municipale a travaillé avec rigueur pour élaborer un budget sécurisé, garantissant la stabilité financière de notre collectivité tout en préservant la qualité des services auxquels vous êtes attachés. Nous avons choisi d'optimiser nos capacités d'autofinancement prévisionnel. Cela signifie que chaque dépense de fonctionnement a été évaluée avec précision, afin de concentrer nos ressources sur l'essentiel et d'éviter toute dépense superflue. C'est dans cet esprit que le montage financier permettant la création d'un pôle santé a été réfléchi : préemption d'un terrain stratégique au cœur du centre-ville, directives précises quant à la destination du bien et portage du projet par une entreprise privée. La démarche pour la restructuration de la friche de l'AFPA suit le même raisonnement. Soultz-sous-Forêts/Hohwiller poursuit ainsi le renforcement de son attractivité par son rôle de centralité au service de la population.

Hohwiller concentrera de nombreux travaux (certains attendus de longue date) sur une bonne période de cette année 2025. La lutte contre les inondations et les coulées d'eau boueuse voit la finalisation du grand bassin de rétention de 4100m³ (porté par la Communauté de Communes de l'Outre-Forêt) ainsi que la réalisation d'un fossé enherbé agrémenté de bassin d'orage de 300m³ (portés par la commune). Ces ouvrages permettront enfin de réaliser la dernière tranche du lotissement communal. Et pour finir, l'antenne relais sera fonctionnelle au cours du mois de juillet.

Une autre nouvelle venant de la CEA, que certains voyaient ne plus jamais aboutir, sonne comme un grand soulagement : la bretelle vers Soultz-sous-Forêts et Hohwiller va enfin rouvrir !

L'éclairage public poursuit sa programmation de remplacement vers l'énergie LED tant à Hohwiller qu'à Soultz-sous-Forêts, même si les promesses non tenues des aides de l'État ont quelque peu limité les zones de travaux.

La rue Kupfersmatt a fait peau neuve à tous les niveaux : assainissement, réseau d'eau potable, trottoirs et enrobé.

D'autres sujets semblent évoluer vers une issue positive comme l'avenir du site de l'afpa. Vous découvrirez l'ensemble des chantiers en cours et l'analyse des possibles dans cette nouvelle version du bulletin municipal.

Soultz-sous-Forêts / Hohwiller rime dorénavant avec ville culturelle et sportive. Ce n'est pas qu'une simple maxime, mais une réalité qui saute aux yeux. Le nombre de manifestations qui sont proposées par la commune et les associations est considérable et confirme le dynamisme de notre territoire.

La saison estivale est une véritable parenthèse qui s'ouvre devant nous. Les manifestations festives à venir promettent de beaux moments de partage et de convivialité. Cette période sera, une fois encore, placée sous le signe du dynamisme, de la cohésion et de la joie de vivre ensemble.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été, riche en découvertes et en rencontres.

Christophe SCHIMPF, Maire de SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Sommaire

4 | Brèves de la ville

7 | Urbanisme et travaux

10 | Dossier Hohwiller

12 | Événements des derniers mois

14 | Citoyenneté et cadre de vie

16 | Budget communal 2025

18 | Vie économique

20 | Projet pôle santé

21 | Actualités culturelles

23 | Du côté des associations

26 | Vie scolaire

27 | Etat civil

28 | Les animations de Noël

30 | Lauréats des décorations de Noël

31 | Calendrier des manifestations

BRÈVES

de la ville

Insigne d'Officier de l'Ordre National du Mérite

Le 19 décembre dernier, l'entreprise CEFA s'est revêtue de ses habits de gala. En effet, en la présence de nombreuses personnalités et élus, Monsieur Christian JOUSLIN DE NORAY, Général de Corps d'Armée, Conseiller du Gouvernement pour la Défense a remis l'insigne d'Officier de l'Ordre National du Mérite à Monsieur Frédéric Schmidt. C'est un grand honneur pour notre commune de compter en son sein un dirigeant qui par son investissement personnel et professionnel se voit désigner une des plus hautes reconnaissances de l'État. Félicitations !



Vœux et galette des rois de la corporation des boulangers de l'arrondissement de Wissembourg



Une soirée de convivialité et d'échanges a eu lieu dans la salle de conseil de Soultz-sous-Forêts. En effet, notre commune a été destinataire des vœux des boulangers avec partage de la traditionnelle galette entre artisans et élus locaux.

Il est important de rappeler l'importance de cette profession et de ce savoir-faire au cœur de nos villes et villages.

Malgré les crises successives (sanitaires, énergétiques, matières premières) la corporation des boulangers tient bon en proposant inlassablement d'excellents produits à leurs clients.

Concert Nouvel An

L'ensemble d'accordéons de l'Ill Strasbourg Robertsau et l'association culturelle et d'accordéons de Gunstett se sont rapprochés pour former un orchestre commun depuis 2012. Fort de ses 25 musiciens, l'orchestre se compose principalement d'accordéons renforcé par des claviers et des percussions. Cet ensemble s'est produit à la Saline pour le traditionnel concert de Nouvel An offert par la Commune. Une magnifique prestation !





Opération recyclage des sapins de Noël

Le samedi 11 janvier, de 14h à 16h, les membres de l'association Récré'action, en partenariat avec la ville de Soultz-sous-Forêts, ont organisé une magnifique opération de recyclage des sapins de Noël au parc du Bruehl.

Grâce à cette initiative, 90 sapins ont été récoltés contre 50 l'année passée – une belle progression ! Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine pour une nouvelle collecte encore plus impressionnante!

Fête des aînés

En ce dimanche bien frais, le traditionnel pot-au-feu trouvait parfaitement sa place au cœur de cette journée dédiée à nos aînés. Le soleil était discret, mais l'ambiance était estivale. Le thème des agrumes a mis de la chaleur dans les yeux de tous les présents.

Une ambiance très festive avec de nombreux échanges, des sourires, des souvenirs...

Dédé (André Keller) a assuré la partie musicale avec son énergie et son talent. Les couples ont pu fouler la piste de danse pour de nombreux tours tout au long de l'après-midi.

Une intervention surprise d'Emilie Thoby, compositeur et interprète de chansons alsaciennes originales, a retenu l'attention des convives.

Le député Théo Bernhardt, la conseillère régionale Evelyne Isinger et la conseillère départementale Stéphanie Kochert ont accompagné le maire lors de l'introduction de cette belle journée.



Chasse aux œufs de Pâques

En prémices des fêtes de Pâques, la Ville de Soultz-sous-Forêts a organisé la traditionnelle chasse aux œufs au cœur du marché hebdomadaire et dans les jardins de la Saline. Une nouveauté a été présentée aux enfants : une chasse au trésor dans les rues de la commune. La météo n'aura pas été très favorable, mais les enfants auront été au rendez-vous pour récolter les chocolats et résoudre les énigmes.

Coupe de France Boule d'Or

Une fois de plus, l'association des quilleurs de la Boule d'Or a su briller lors d'une compétition nationale. En effet, la grande finale a vu s'affronter Soultz-sous-Forêts et Bruhly Erstein. Dans une rencontre de belle facture, la Boule d'Or n'a pas tremblé pour s'imposer sur le score de 5 à 1 (2 364 à 2 269 quilles) et a ainsi remporté la coupe de France.

Grâce à cette victoire, les hommes du président Georges Weber ont décroché leur ticket pour la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupes qui se déroulera à Munich du 13 au 18 octobre prochain.

Et pour compléter la récolte de médailles, l'équipe masculine de la Boule d'Or de Soultz-sous-Forêts a également remporté la coupe du Bas-Rhin.

Encore des résultats remarquables pour cette équipe qui vise toujours plus haut !



BRÈVES de la ville

Concert école de musique

En ce dernier week-end du mois de juin, l'école de musique de Soultz-sous-Forêts donnait son concert de fin d'année à la Saline. Le moins que l'on puisse dire, c'est que nos élèves ont du talent !

Que ce soit au niveau des instruments ou de la voix, des plus jeunes aux plus anciens, toute la panoplie de leur savoir-faire a été déroulée.

Un grand MERCI aux professeurs de musique, aux élèves et au directeur Renaud Schmitz pour cette magnifique représentation !!!



Fête de la musique

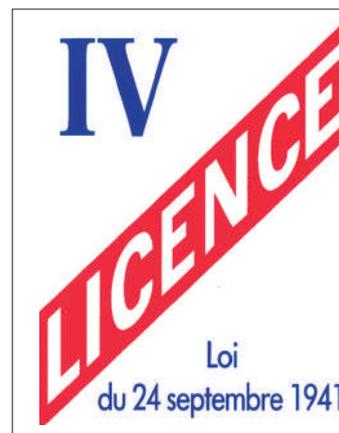
Le solstice d'été est synonyme de jour de fête de la musique partout en France. Cette année, ce jour festif est tombé un samedi qui plus est sous un soleil estival. Tout était réuni pour une belle soirée musicale. Artistes et mélomanes se sont retrouvés nombreux dans une ambiance conviviale et familiale. La partie restauration a été assurée d'une main de maître par l'association de Badminton.

30 km/h au cœur de Hohwiller

La traversée de Hohwiller était trop souvent soumise à des vitesses excessives. La limitation de vitesse a été réduite à 30 km/h sur une portion centrale de la rue Principale.



Licence 4



Pour information : depuis fin 2024, la commune est propriétaire d'une licence IV. Cette dernière peut être louée par un restaurateur ou des associations ayant fait le stage de formation.



HOHWILLER : ÉCLAIRAGE PUBLIC ET ANTENNE RELAIS

L'ensemble des luminaires est passé en technologie LED. Cela change l'ambiance générale de la commune associée tout en permettant des économies d'énergie. Les mats trop vétustes ont été remplacés, d'autres rénovés par sablage. Certains sont encore en attente de restauration.

L'antenne relais tant attendue arrive en phase finale de mise en place. L'ensemble du dispositif devrait être fonctionnel au cours du mois de juillet 2025.

RUE KUPFERSMATT

L'ensemble de la rue Kupfersmatt a fait peau neuve. Un travail collaboratif entre le syndicat des eaux, le Sictu et la commune a permis une mise à neuf du réseau d'adduction d'eau potable, du réseau assainissement, l'ensemble de la chaussée et une partie des trottoirs. Pendant la période des travaux, les riverains ont pu garer leurs véhicules sur le parking de l'Afpa afin de limiter les désagréments causés par la rue barrée.



AMÉNAGEMENT ROND-POINT D'ENTRÉE DE VILLE

Pour faire suite à la mise en place d'un sapin par l'entreprise STIB, aujourd'hui décoré aux symboles de l'été, l'ensemble du rond-point en entrée de ville va faire peau neuve. En effet, cette zone marquante et symbolique accueillera des plantations fleuries accompagnées de symboles liés à l'histoire de notre commune. Les dénominations « Soultz-sous-Forêts » et « Hohwiller » seront apposées en lettres majuscules sur des structures en grès des Vosges.



photo non contractuelle

ÉCLAIRAGE PUBLIC SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Malgré le retard pris suite à l'attente de subventionnement par le « fond vert » promis par l'État et finalement annulé par disparition des crédits, la programmation prévue avec portage sur fonds propres a permis de finaliser les rues de Pechelbronn et de Lobsann. Un nouveau

plan pluriannuel devrait voir le jour en 2026, afin de doter l'ensemble des points lumineux de la ville de la technologie LED. Le rythme actuel permet de raisonnablement acter la fin de la transition énergétique de l'éclairage public vers 2029/2030.

Le chemin le long du Seltzbach a retrouvé un éclairage digne de ce nom. Suite à de nombreuses dégradations sur des points lumineux trop bas, ce sont des mats de lumière qui jalonnent dorénavant cette zone.

URBANISME

et travaux

RÉNOVATION DU BATEAU DANS LE PARC DU BRUEHL

Après de nombreuses années de bons et loyaux services, l'aire de jeu du bateau dans le parc du Bruehl a montré des signes marquants

de son âge : poutres abîmées, certains secteurs détruits, disparition des copeaux de bois... Lors de la journée citoyenne, des bénévoles accompagnés par les élus de la commune se sont donnés comme mission de redonner une seconde jeunesse à cette belle structure. Les efforts consentis ont porté leurs fruits. Le bateau est fonctionnel et sécurisé afin que nos plus jeunes concitoyens puissent profiter sans limite de cette agréable infrastructure.



FEU TRICOLERE VERS LE TUNNEL SOUS LA VOIE FERRÉE

Depuis le remplacement du feu tricolore, qui donne accès au passage sous la voie ferrée, force est de constater que la détection des vélos posait problème. En effet, le détecteur ne prenait pas en compte les véhicules trop « légers ». Aucun réglage n'avait pu solutionner la problématique. Afin de sécuriser le secteur, un bouton poussoir vient d'être mis en place sur le mat. Ce dernier permettra aux cyclistes de marquer leur présence, faire passer le feu dans la bonne couleur et ainsi autoriser un passage en toute sécurité dans le tunnel.



CRÉATION D'UN LOTISSEMENT RUE DE LOBSANN

photo non contractuelle



Un promoteur privé s'est porté acquéreur de 2 terrains à l'arrière de la rue de Lobsann avec pour but de créer un lotissement privé. Le projet consiste à la construction d'un ensemble de 35 logements, répartis en 9 bâtiments de 3 logements et 2 bâtiments de 4 logements. Les habitations seront occupées à titre de résidences principales. Les terrains alentours présentent un habitat typique de centre de village. Le terrain accueillant les constructions est en pente positive vers l'arrière du terrain. Les constructions seront en harmonie avec l'existant et s'intégreront parfaitement dans le site. Elles sont composées principalement d'une toiture à 2 pans à 45°. L'orientation des bâtiments permettra un éclairage intérieur naturel offrant un apport de lumière constant dans la journée. 69 places de stationnement sont prévues dans les garages.

Des emplacements vélos sont également prévus au fond des garages.

L'accès à ce lotissement se fera par un terrain communal qui se situe en zone de bâtiments historiques. Des discussions sont en cours avec l'Architecte des Bâtiments de France afin de concilier ces nouvelles constructions avec une certaine continuité. Les voisins de part et d'autre de la voie d'accès sont également consultés afin d'obtenir un aménagement conforme et équilibré. Le début des travaux est envisageable pour début 2026.



RÉSIDENCE SENIOR DEVANT L'EHPAD

Les travaux sont bien engagés pour transformer les anciens logements devant l'Ehpad du Soultzerland en résidence sénior. Pour rappel, cette résidence permettra d'accueillir une nouvelle population (personnes âgées autonomes qui ne souhaitent plus vivre isolées, et personne en situation de handicap de moins de 60 ans) qui pourra bénéficier facilement de la présence toute proche de l'EHPAD, de travailler le maintien de l'autonomie par une offre adaptée aux problématiques de personnes séniors tout en travaillant un parcours résidentiel pertinent. Livraison prévue fin 2025.

ANCIEN SITE DE L'AFPA



Une évolution notoire pour l'avenir de ce site est en cours. Des discussions avancées avec l'opérateur Nexity laisse envisager une finalisation de la programmation de réhabilitation au cours de l'année 2025. La première phase travaux n'était envisageable que si des bailleurs s'engageaient dans le projet. Il semblerait qu'un bailleur soit désormais prêt à s'engager, mais l'habilitation donnée par l'État prévoit un délai de 12 mois avant dépôt de permis. Vous l'aurez compris, dans une vision optimiste des choses, ce site entrera en phase de restructuration au mieux fin 2026.

CRÉATION DU SQUARE

A la suite des études archéologiques menées en début d'année, aucune structure remarquable n'a été détectée. De ce fait, les travaux de création d'un square le long du Froeschwillerbach pourront enfin démarrer. Le mobilier a été validé lors de la séance du Conseil Municipal du 7 juillet dernier. Les entreprises devraient entrer en action dès cet automne 2025..



PARC DE LA MDMA

Au contraire du square, le parc de la Maison de la Musique et des Associations a retenu l'attention des archéologues. En effet, un mur ancien et des pavés ont été découverts lors de l'étude archéologique. Des interventions plus poussées sont à l'ordre du jour, bloquant le site pour tous travaux pendant plusieurs mois.



PÔLE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE



La finalisation proche du PPRi (Plan de Prévention des Risques d'inondations) par les services de l'État, indique les hauteurs de crues impliquant des risques d'inondations dans le secteur de nos écoles. Ceci a pour conséquence des limites dans les constructions possibles complétées par des obligations complémentaires. Le projet initialement prévu devra être revu pour répondre à ses nouvelles contraintes. Des études de faisabilités ont été menées et amèneront à des discussions entre la communauté de communes de l'Outre-Forêt et la commune de Sultz-sous-Forêts afin de retenir le projet qui répond à la fois aux besoins de la population tout en respectant les nouvelles contraintes imposées par le PPRi. Malgré les difficultés, la mise en chantier de l'agrandissement du périscolaire ainsi que la mise en place d'un multi-accueil reste au programme pour 2026.

Pour info, quelques précisions réglementaires sur les PPRi :

Les objectifs principaux d'un PPRn – communément appelé PPRi pour ce qui concerne les inondations – sont :

- le contrôle du développement en zone inondable sur la base d'une crue de référence afin de ne pas augmenter la population et les biens exposés, de réduire la vulnérabilité pour l'existant, de ne pas aggraver les risques, ou d'en provoquer de nouveaux.
- la préservation des champs d'expansion des crues et des zones non urbanisées

Ainsi le PPRi cartographie les zones exposées aux risques et les réglemente selon l'aléa et l'occupation du sol. Pour certains secteurs, des dispositions constructives doivent être respectées (ex : cote de plancher à respecter au-dessus du niveau des plus hautes eaux), ou des dispositions d'urbanisme (ex : inconstructibilité) ou encore des dispositions d'usage (ex : amarrage des citernes ou le stockage des flottants).

DOSSIER Hohwiller

LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET LES COULÉES D'EAU BOUEUSE DE HOHWILLER

Protection contre les inondations : l'ouvrage de rétention de Hohwiller est opérationnel !

La commune de Sultz-sous-Forêts, dont Hohwiller fait partie depuis 1982, est soumise au risque d'inondation par ruissellement et débordement de cours d'eau. Des coulées d'eau boueuse ont notamment eu lieu à l'occasion d'évènements pluvieux particulièrement intenses en 2008 et ont endommagé des voiries, des habitations et des structures communales.

Compte tenu du transfert de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) au SDEA en 2019, c'est le SDEA qui a engagé sous l'impulsion des élus un programme de travaux visant à assurer avec un niveau de protection d'occurrence centennale (1 risque sur 100 d'apparition chaque année) la protection contre les inondations à la fois du lotissement Les Roses et des habitations de la rue Principale à Hohwiller.

En parallèle, des travaux contre les coulées de boue ont également été engagés par la commune pour la protection du lotissement de la rue de Betschdorf.

Le programme de travaux porté par le SDEA comprend :

- Un ouvrage de rétention d'une capacité totale de 4 100 m³ ;
- Un aménagement de voirie et un fossé d'environ 90 mètres pour le renvoi des eaux du chemin d'exploitation vers l'ouvrage de rétention ;
- Une bande enherbée de 200 mètres en amont direct de l'ouvrage de rétention.

Les travaux ont démarré en octobre 2024. En mars 2025, après une interruption hivernale due aux conditions climatiques, ils ont repris avec la réalisation des travaux de creusement de l'ouvrage et la mise en œuvre des déblais extraits pour une réutilisation sous forme de digue en terre.

Pour garantir la stabilité et la durabilité de l'infrastructure, les terres extraites ont été renforcées grâce à un traitement à la chaux et aux liants hydrauliques (ciment). Cette méthode consiste à mélanger ces additifs à la terre pour améliorer la résistance mécanique de la digue, permettant aussi d'optimiser le volume de stockage et de limiter l'emprise foncière. Le chantier va se terminer d'ici l'été avec la création des pistes d'accès, la pose des équipements de signalisation, la création d'un fossé de reprise des eaux et la végétalisation de l'ouvrage.

Entreprise de travaux : Herrmann TP

Maîtrise d'œuvre : SUEZ

Maîtrise d'ouvrage : SDEA

Travaux : Octobre 2024 - Juillet 2025

Montant travaux : 270 000 € HT

Financements : Région Grand-Est (20%) et Communauté de Communes de l'Outre Forêt (80%)



Aménagements en cours pour la lutte contre les inondations
et les coulées de boues sur la commune de Hohwiller

Bassin et fossé enherbé

Pour compléter les travaux portés par la communauté des communes de l'Outre-Forêt, la commune prend à sa charge l'installation d'un bassin faisant suite à la mise en place d'un chemin enherbé (initialement imaginé en fossé à redents). Les travaux de construction d'un ouvrage hydraulique, ayant une capacité de rétention de 350 m³, sont démarrés depuis le lundi 19 mai 2025 par l'entreprise TP ROTT. Cette installation, complétée par la réalisation d'un fossé enherbé dans le chemin rural, permettra de lutter contre les coulées de boues.

A ce jour, les travaux de terrassement et de génie civil sont achevés. L'intervention de l'entreprise est interrompue jusqu'au vendredi 18 juillet 2025 pour permettre l'installation de l'antenne relais à proximité du bassin.

Les aménagements seront achevés dans la continuité, par la pose d'une clôture et d'un portail.

L'ensemble sera enherbé, tout comme le chemin rural reprofilé d'ici le mois de septembre 2025.



Epandage



Malaxage



Compactage



Réglage remblai



Ouvrage de rétention en déblai et remblai sous forme de digue en terre



Bassin Hohwiller



Fossé enherbé Hohwiller

LES ÉVÉNEMENTS

des derniers mois

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Ce vendredi soir 10 janvier 2025 était consacré à la mise à l'honneur de nos associations et aux vœux du Maire pour cette nouvelle année.

Dans un premier temps, diplômes d'encouragement et médailles de la commune ont été remis aux récipiendaires. Les lauréats avaient brillé soit par la durée de leur engagement, soit par leurs résultats remarquables. Félicitations à tous !

Dans un second acte, dans le théâtre de la Saline, le Maire a pu présenter ses vœux pour la nouvelle année. Après une rétrospective de l'année 2024, puis la présentation des perspectives pour 2025, parole a été donnée aux invités. La cérémonie s'est poursuivie par la remise des prix pour les concours locaux (fleurissement et décorations de Noël).

La soirée s'est conclue autour de la traditionnelle galette des rois géante !



CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ



Le 5 avril dernier, notre commune de Soultz-sous-Forêts/Hohwiller a procédé à la remise des cartes d'électeurs aux jeunes majeurs. Une bonne dizaine de jeunes étaient présents. Il leur a été rappelé les droits et devoirs engendrés par ce passage des 18 ans, notamment l'importance de voter !

Voter c'est un droit, mais c'est aussi une responsabilité.

Les bénévoles de l'association Sang pour 100 ont rappelé qu'en tant que majeur nous détenons un pouvoir magique : « Je donne mon sang. Je sauve des vies ! » Le don du sang est un acte citoyen qui pourra directement faire sens à la prochaine collecte organisée à la Saline.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En ce jour particulier, élus, habitants, représentants des autorités civiles, militaires, religieuses, scolaires, du monde économique et associatif étaient réunis devant le monument aux morts pour commémorer la victoire du 8 mai 1945. Un jour qui marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et le triomphe de la liberté sur l'oppression. Il y a 80 ans, les forces alliées mettaient fin à six années de conflit qui ont profondément marqué notre continent et le monde entier.



Dans ce contexte, les mots du Général de Gaulle résonnent avec une actualité saisissante : « La véritable école du commandement est celle du caractère : il n'y a pas de grandes actions sans de grands caractères. » Cette citation nous rappelle que la paix et la liberté nécessitent une vigilance constante et un engagement sans faille.

La paix que nous connaissons depuis 1945 est un bien précieux qu'il nous faut protéger. Elle n'est pas seulement l'absence de guerre, mais aussi la construction patiente d'un espace de dialogue, de coopération et de prospérité partagée. C'est cette vision de la paix que nous devons continuer à promouvoir, en Europe et dans le monde.

80 ANS DE LA LIBÉRATION DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS



Le 18 mars représentait un jour anniversaire marquant pour notre commune. Il y a 80 ans, Soultz-sous-Forêts était définitivement libérée du joug Nazi pour retrouver la France et la démocratie.

Dès 19h, le Maire est arrivé au monument aux morts dans un cortège de véhicules américains, retraçant ainsi le parcours de la 7^{ème} armée US qui est arrivée de Surbourg pour libérer Soultz-sous-Forêts. Une foule nombreuse était présente pour assister à cette commémoration.

Après le discours accompagné de la Marseillaise entonnée par les enfants des écoles, l'ensemble du dispositif s'est rendu à la Saline pour y découvrir différentes animations :

- une conférence de l'historien local Jean-Laurent Vonau, spécialiste de cette période;
- une intéressante exposition de photos d'époque rassemblées par Willy Weislocker;
- le film de témoignages de nos anciens réalisé en 2005;
- rencontre avec Régis Nehrer et les membres de HMRA Histoire Mémoire Reconstitution Alsace, avec du matériel et des cartes militaires.

La liberté et la démocratie n'ont pas de prix. N'oublions jamais le poids d'une dictature et gardons en mémoire les efforts nécessaires pour continuer à vivre en paix.



PASSATION DE COMMANDEMENT

Le 24 juin 2025, après 2 années à la tête du 2^e régiment de recherche humaine Sidi Brahim du 2^e régiment de Hussards (jumelé avec la commune), le capitaine Maxime a transmis le commandement au capitaine Bertrand. La cérémonie officielle, présidée par le chef de corps, s'est déroulée au fort de Schoenenbourg et la partie conviviale au chapiteau du parc du Bruehl. L'ancien et le nouveau commandant assureront leurs nouvelles missions avec professionnalisme et efficacité. Les échanges fréquents avec cet escadron se poursuivront sur le même rythme, au gré des cérémonies officielles, mais également par des actions de proximité avec la population.



CITOYENNETÉ

et cadre de vie

JOURNÉE CITOYENNE

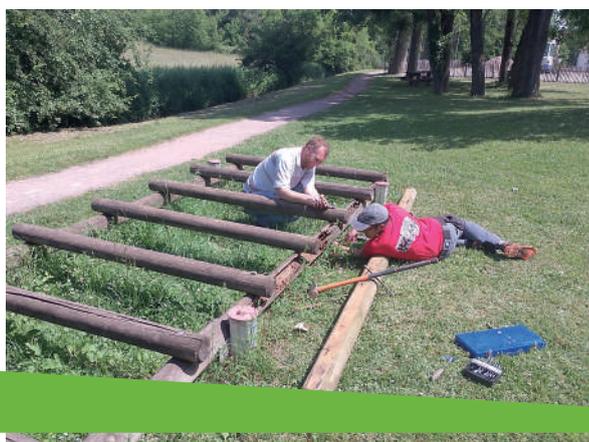
En ce 24 mai 2025, date nationale retenue pour l'organisation d'une journée citoyenne, la commune de Soultz-sous-Forêts a proposé 7 chantiers aux plus de 70 bénévoles présents.

- Pavage devant les terrains de tennis
- Réfection du bateau des enfants
- Nettoyage des abords de La Saline - Relais Culturel
- Mise en peinture des bacs à fleurs au verger de la Schwamm
- Mise à neuf du terrain de Sandball
- Déplacement de clôture au jardin solidaire et partagé
- Installation de nichoirs à oiseaux confectionnés et offerts par l'ébénisterie Hess

Du travail efficace, bien mené et qui redonne une très belle image aux lieux concernés. BRAVO à tous pour le travail de qualité effectué. Un grand MERCI à tous les bénévoles présents qui n'ont pas compté leur temps et leurs efforts pour arriver au terme de leurs missions du jour.

Par contre, il est une fois de plus regrettable de constater nombre d'incivilités injustifiables : crottes de chiens dans le verger de la Schwamm, dépôt de litière de chats devant les dépôts verres...

Un repas convivial, très apprécié des convives, a conclu cette magnifique matinée.



DÉFI J'Y VAIS AUTREMENT 2025



Du 1^{er} au 31 mai, les employeurs et établissements scolaires d'Alsace du Nord ont été invités à participer à l'édition 2025 du défi. Les équipes ont été encouragées à tester les modes de déplacement durables : à vélo, à pied, en transports en commun, en covoiturage...

Le défi, c'est réduire l'empreinte carbone des déplacements quotidiens, de la convivialité et des bénéfices pour la santé. Nos établissements scolaires et entreprises se sont activement engagés dans cette nouvelle édition du défi " j'y vais autrement ".

MAIS ENCORE DES INCIVILITÉS...

Les bâches du grand chapiteau du parc du Bruehl sont trop souvent lacérées. Ces dégradations ont un coût important et pèsent sur le budget communal. Quel plaisir peut-on trouver à couper des bâches ?

Malgré de nombreux appels à plus de responsabilités des citoyens, il est regrettable de constater que certains ne se sentent pas concernés par la propreté. Que dire des sempiternelles crottes de chiens non ramassées dans les rues, au parc du Bruehl, le parc devant la maison des associations, et même dans le verger le long du Froeschwillerbach. Elles adhèrent à nos chaussures et aux tondeuses de nos employés municipaux. Et pourtant, il y a des sachets mis à disposition.



Il est également désolant de trouver des mégots de plus en plus nombreux dans nos caniveaux. Il ne faut pas oublier que les microparticules de ces derniers ont une durée de nocivité de 12 ans.

Par ailleurs, de plus en plus de déchets organiques sont jetés près des containers à verre et aux abords de nos rivières. Ce n'est pas l'endroit !!!

Pour finir, vol des ardoises où sont notées les plantes aromatiques au verger puis jetées dans la rivière

N'oubliez pas que votre liberté s'arrête là où commence celle des autres.

Rappelons également que depuis le décret du 28 juin 2025, il est interdit de fumer dans un périmètre d'au moins 10 mètres autour des parcs publics et des écoles.

DON DU SANG



Nous avons la chance qu'une association très dynamique se charge d'organiser les dons du sang dans la commune. En effet, Sang pour 100 fait le maximum pour rendre votre visite la plus agréable et conviviale. À chaque collecte, un repas chaud et une boisson vous sont proposés gratuitement. Pour rappel un homme peut donner son sang 6 fois dans l'année et une femme 4 fois.

Date de la prochaine collecte à la Saline : Le mardi 02 septembre de 16h30 à 20h.

BUDGET COMMUNAL

2025

Budget
2025

Budget de fonctionnement

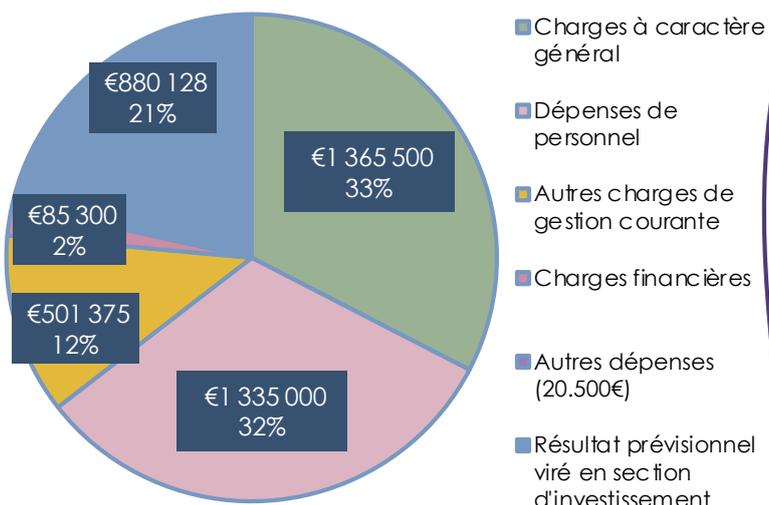
Le budget de fonctionnement est arrêté à la somme totale de **4.225.803€**.

La hausse des dépenses réelles de fonctionnement, par rapport au budget précédent, est contenue à 2% (contre 3,2% entre 2023 et 2024, et 6% entre 2022 et 2023), soit un rythme proche de celui de l'inflation constatée en 2024.

Toutefois, les produits attendus sont en baisse de 2,2% en raison notamment d'une nouvelle réduction des dotations de l'Etat. S'ajoute à cela un excédent reporté en baisse de 18%.

Malgré un retour à l'effet « ciseaux », le budget de fonctionnement dégage un excédent prévisionnel de 880.128€ (-27% sur un an) qui permettra d'autofinancer une part des investissements prévus en 2025.

Dépenses réelles de fonctionnement



L'évolution des charges en bref...

- o Les charges à caractère général diminuent de 4% grâce à des dépenses d'entretien en baisse
- o Stabilisation du coût de l'énergie après trois années de forte hausse
- o Après une année de baisse, les contributions aux syndicats intercommunaux sont en hausse
- o Les prévisions pour charges de personnel sont en hausse de 6%
- o Les charges d'intérêts de la dette sont prévues à la hausse en raison de l'inscription au budget d'un emprunt de 450.000€

L'évolution des recettes en bref ...

- Baisse majeure des prévisions de ventes de bois (-54%)
- Les dotations de l'Etat ont également subi un coup de rabot (DCRTP divisée par deux, nouvel écrêtement de la dotation forfaitaire)

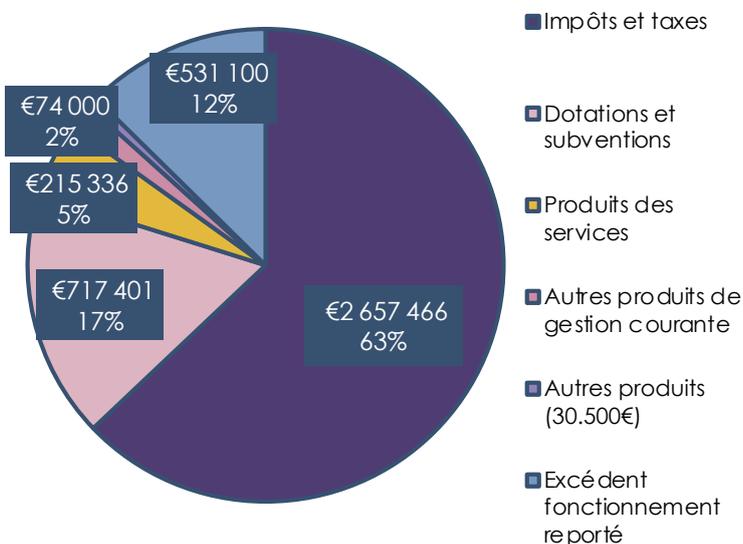
Focus sur la fiscalité locale

Le conseil municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition en l'état :

- Taxe foncière sur le bâti: **27,44%**
- Taxe foncière sur le non bâti: **49,21%**
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires: **23,22%**

En revanche, les bases d'imposition sont revalorisées par l'Etat à hauteur de 1,7% (indexation sur l'inflation)

Recettes réelles de fonctionnement



Budget
2025

Budget d'investissement

- ✓ Rénovation éclairage public en LED
- ✓ Divers travaux de voirie et signalisation
- ✓ Remplacement poteaux incendies

Voirie et réseaux
388.067€



- ✓ Aménagement square et accueil rando
- ✓ Création ouvrage hydraulique Hohwiller
- ✓ Rénovation gîte d'étape
- ✓ Acquisition et revente de terrains

Aménagements urbains et environnement
930.455€



- ✓ Divers matériel école maternelle
- ✓ Etudes modification abords pôle scolaire

Ecoles
19.416€



- ✓ Divers matériel scénique saline
- ✓ Eclairage scéniques de la saline en LED
- ✓ Remplacement du système sécurité incendie saline

Culture
176.150€



Total investissement
2.630.218€

Les dépenses sont financées par:

- ✓ 59% d'autofinancement
- ✓ 3% de subventions d'équipement
- ✓ 17% de recours à l'emprunt
- ✓ 17% de produits de cession
- ✓ 4% autres produits dont FCTVA

Sports, loisirs et vie locale
16.027€



- ✓ Conformité PMR gymnase et club-house football

Services généraux
171.169€



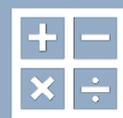
- ✓ Réaménagement bureaux ancienne trésorerie
- ✓ Travaux extension ateliers
- ✓ Véhicule utilitaire services techniques

Edifices culturels
16.021€



- ✓ Remplacement cadrans horloge clocher église protestante

Opérations financières
912.912€

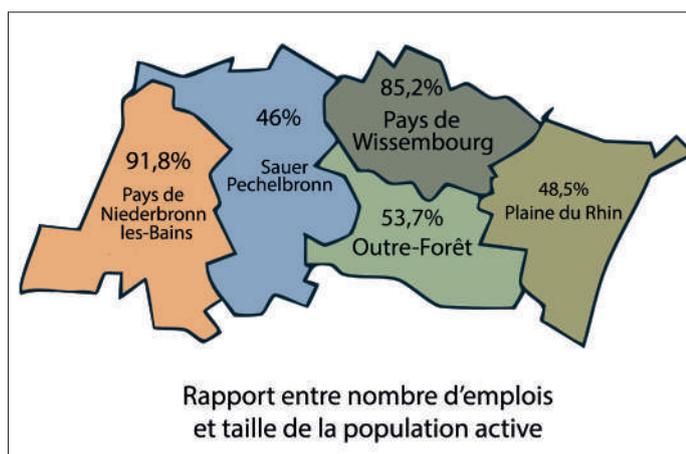


- ✓ Remboursement dette
- ✓ Subventions d'équipement versées
- ✓ Déficit investissement reporté

L'EMPLOI DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LE RÔLE DE CENTRALITÉ DE LA COMMUNE DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

La création de la zone d'activité de Hatten est au cœur de la politique de développement économique du territoire. Avec moins de 3.000 emplois marchands, et une offre totale en emplois qui ne représente que 53,7 % de la population active (coefficient de concentration d'emplois), la communauté de communes a incontestablement besoin de développer une nouvelle dynamique de création d'emplois. Surtout si on compare notre territoire au Pays de Wissembourg, où le coefficient de concentration d'emplois est de 85,2 %, ou au Pays de Niederbronn-les-Bains, où il est 91,8 %. Mais, il y a, aussi, les territoires qui sont en retrait, comme Sauer-Pechelbronn, avec un coefficient de 46,0 % ou la Plaine du Rhin, avec un coefficient 48,5%. Une rapide analyse de ces disparités, sur la base des chiffres de 2022, montre l'intérêt de développer l'industrie dans notre communauté de communes. Elle montre aussi le rôle des centralités. Soultz-sous-Forêts est, aujourd'hui, la centralité incontournable de notre territoire. Quel sera son rôle, demain, avec la nouvelle zone d'activité de Hatten ?

L'INDUSTRIE, L'ATTRACTIVITÉ DES CENTRALITÉS, ET LE TOURISME SONT TROIS LEVIERS ESSENTIELS DANS LA CRÉATION D'EMPLOIS



Les exemples du Pays de Wissembourg et du Pays de Niederbronn-les-Bains sont particulièrement significatifs à cet égard.

Pour le Pays de Niederbronn-les-Bains l'industrie représente 36,3 % de l'ensemble des emplois, soit 3.313 emplois sur un total de 9.137. Dans ce territoire c'est incontestablement l'industrie, mais aussi la force du tourisme, qui tirent l'ensemble.

Pour le Pays de Wissembourg, si l'industrie se situe à un niveau intéressant, ce sont les emplois de centralité, commerces, services, santé, enseignement et administration publique, sans oublier le tourisme, qui donnent l'impulsion, avec 69 % du total des emplois, dont 80 % concentrés sur Wissembourg.

A l'inverse, à Sauer-Pechelbronn l'industrie reste en retrait, et le territoire est limité en termes de centralité. Ainsi, malgré un tourisme et une politique de santé dynamiques, qui lui permet de disposer de 2.539 emplois dans les services, la santé, l'enseignement et l'administration publique, la communauté de communes n'affiche qu'un coefficient de 46,0 %. C'est l'industrie, avec seulement 667 emplois, qui pénalise l'ensemble.

Reste le cas de la Plaine du Rhin, qui affiche une belle vitalité en matière d'industrie, et qui, malgré un tourisme également bien présent, semble souffrir de son environnement avec un coefficient de 48,5 %. Dans cette configuration, adossée à l'Allemagne, c'est l'attractivité de centralité qui semble peser sur les chiffres.

L'INDUSTRIE, CARTE MAITRESSE DU DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI DANS LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'OUTRE-FORÊT

Notre territoire se veut un territoire d'équilibre entre les pôles de Haguenau et de Wissembourg. Cette identité se traduit dans les chiffres par le nombre d'emplois dans les services, notamment le commerce, sachant que cette rubrique est également largement abondée par le pôle logistique de Hatten. Par contre le tourisme reste une activité en devenir, et l'industrie est à un niveau relativement modeste, avec 966 emplois. C'est donc bien au niveau de l'industrie, et donc de la création d'emplois dans ce secteur, que se situe le levier central du développement de l'emploi dans la communauté de communes. Ceci d'autant plus que l'industrie est créatrice de richesses, et de nombreux emplois induits ! C'est la stratégie qui sous-tend la création de la zone d'activité de Hatten.

QUEL EST LE RÔLE JOUÉ PAR SOULTZ-SOUS-FORÊTS EN TERME DE CENTRALITÉ ?

Soultz-sous-Forêts affiche un coefficient de concentration d'emplois de 116,6 %. Ce chiffre, s'il n'atteint pas les 155,8 % de Wissembourg, est tout de même un indicateur majeur de la situation de centralité de la commune dans le territoire, et mesure le poids de Soultz-sous-Forêts dans l'économie de la communauté de communes. A titre de comparaison les coefficients de Betschdorf, de Hatten et de Surbourg, sont respectivement de 50,4 %, de 73,6 %, et 43,1 %. À noter que Hatten bénéficie du pôle logistique et celui-ci s'est encore développé depuis 2022.

En nombre, notre commune concentre 1.593 emplois sur un total de 4.085, soit près de 39%, alors que le poids démographique de Soultz-sous-Forêts n'est que de 20 %. Un rapport qu'on retrouve quel que soit la catégorie d'activité, que ce soit dans l'industrie ou les services.

Par contre, entre 2011 et 2022, la structure de l'emploi dans la commune a notablement évolué. Durant cette décennie, l'industrie a perdu 104 postes, le commerce et les services ont progressé de 157 unités, et la rubrique regroupant l'enseignement, la santé, l'action sociale et l'administration publique de 117 unités. Cette mutation en profondeur a été portée par le développement des unités de commerces d'une part, et la création et l'extension des infrastructures de santé, d'action sociale et de service à la population d'autre part.



QUEL AVENIR POUR SOULTZ-SOUS-FORÊTS AVEC LA CRÉATION DE LA ZONE D'ACTIVITÉ DE HATTEN ?

La création de 1000 emplois, voire plus, à Hatten, va forcément remodeler le paysage de l'emploi dans le territoire. D'ailleurs, au-delà de cette opération capitale, c'est l'ensemble de la Communauté de communes qui va se transformer avec l'exploitation du lithium, mais aussi, et peut-être surtout, avec l'exploitation de la chaleur géothermale.

Soultz-sous-Forêts devra continuer à jouer pleinement son rôle, que ce soit en tant que pôle commercial, en s'appuyant sur le centre-ville et la périphérie, en tant que pôle de santé, avec les infrastructures existantes et à venir, en tant que pôle culturel et d'éducation, avec La Saline, la médiathèque et le collège, et en tant que principal carrefour des mobilités grâce à la gare.

Nous continuerons également à être un acteur plein et entier de la dynamique géothermique avec un site historique en pleine rénovation.

Mais il faudra aussi avoir bien en tête qu'à part le remplissage de la zone commerciale, l'extension de la zone intercommunale en faveur de l'artisanat et des services, et, évidemment, le site autour de la géothermie, il n'y a plus d'autre foncier disponible.

L'enjeu sera donc d'optimiser au maximum nos atouts, en n'oubliant pas que le montant de la taxe foncière bâtie généré par de l'industrie, ou à fortiori par un datacenter, est largement plus intéressant que pour les investissements du commerce et des services. Un bel enjeu de nouvelle redistribution des ressources au niveau de la communauté de communes, après un premier pas suite à l'instauration, en 2019, de la fiscalité professionnelle unique.



Crédit photo ES - A. Nachbauer



Crédit photo ES - A. Nachbauer

PROJET

pôle santé

Depuis la dernière édition du bulletin municipal, le projet de pôle santé avance à grands pas. Le Conseil Municipal a validé la convention avec l'opérateur en charge de sa réalisation, précisant ainsi les conditions de la transaction.

L'opérateur procédera à l'achat des terrains au prix d'acquisition initial de la commune. Il assurera également la démolition des bâtiments existants. Le programme immobilier prévoit exclusivement la création de cellules destinées à accueillir des professionnels de santé, qu'ils soient médicaux ou paramédicaux. La commercialisation et la vente de ces espaces seront entièrement gérées par l'opérateur.



La commune se réserve toutefois la possibilité d'acquérir une ou plusieurs cellules afin de les proposer à la location. Cette démarche vise à encourager l'installation de nouvelles professions de santé et à enrichir l'offre de soins, tant pour les habitants de notre commune que pour l'ensemble du territoire.

Le projet entre désormais dans une nouvelle étape : la vente effective des terrains. Une fois les délais réglementaires purgés, la démolition des bâtiments pourra débuter, suivie de la pose de la première pierre dès que le terrain sera prêt. Sauf imprévu, les travaux préparatoires et la démolition devraient avoir lieu d'ici la fin de l'année 2025, pour un démarrage officiel du chantier début 2026.

De nombreux professionnels de santé ont déjà manifesté leur intérêt pour intégrer cette future structure. Les spécialités concernées seront communiquées une fois les actes de vente signés. À noter : la pharmacie actuelle a choisi de ne pas rejoindre le projet et continuera d'exercer dans ses locaux actuels.



Ce futur pôle santé incarne une nouvelle dynamique pour notre centre-ville. Il contribuera à revitaliser ce secteur stratégique en proposant des services de proximité indispensables, tout en facilitant l'accès aux soins au cœur même de notre commune.



ACTUALITÉS

culturelles



ÉCOLE DE MUSIQUE

La journée d'inscription pour les nouveaux élèves aura lieu le mercredi 3 septembre de 17h30 à 19h30 à la maison des associations. La rentrée est fixée au Lundi 8 septembre.

DATE À RETENIR :

Apéro-concert, le dimanche 21 septembre à partir de 11h30

LA SALINE

Samedi 3 mai :

Atelier, échange entre les résidents du Sultzerland avec Bénédicte Keck de la revue de la Choucrouterie.

Troupe qui reviendra l'année prochaine le 23 avril 2026 dans le cadre de notre semaine thématique : Alsace, langue et culture vivante.



MÉDIATHÈQUE : NUIT DE LA LECTURE 2025



Pour cette 9^{ème} édition les Nuits de la Lecture organisées pour la 4^{ème} année consécutive par le Centre national du livre sur proposition du ministère de la Culture se tenait du 23 au 26 janvier 2025. Le public était invité à se réunir autour du thème des patrimoines. La Médiathèque de Sultz-sous-Forêts a proposé, le vendredi 24 janvier en soirée, la projection d'un film intitulé « A la rencontre de nos patrimoines » réalisé par la commune de Sultz-Sous-Forêts. Pierre Mammosser a ensuite déroulé l'histoire de la commune notamment par le biais des différents livres qui ont été écrits sur Sultz-sous-Forêts. Ce film nous a fait découvrir l'héritage de la commune à travers ses lieux emblématiques afin de faire un parallèle entre l'existant et l'ancien. La prochaine édition aura lieu en janvier 2026 avec comme thématique « Villes et campagnes ».

VILLE DE
SOULTZ-SOUS-FORÊTS

PLACE AUX ARTS DE LA RUE

REMIUE MENAGE



SPECTACLES - ANIMATIONS - FOOD-TRUCKS



LA SALINE



DU CÔTÉ des associations

Petit tour d'horizon en images des nombreuses manifestations proposées par nos associations sur ces 6 derniers mois.



PERSONNES MÉRITANTES

Lors de la cérémonie des vœux du Maire, la première partie était consacrée aux associatifs méritants. Nombreuses et nombreux ont été médaillés et diplômés suite à leurs résultats remarquables ou leur longévité au sein de leurs associations. Félicitations à tous les récipiendaires !

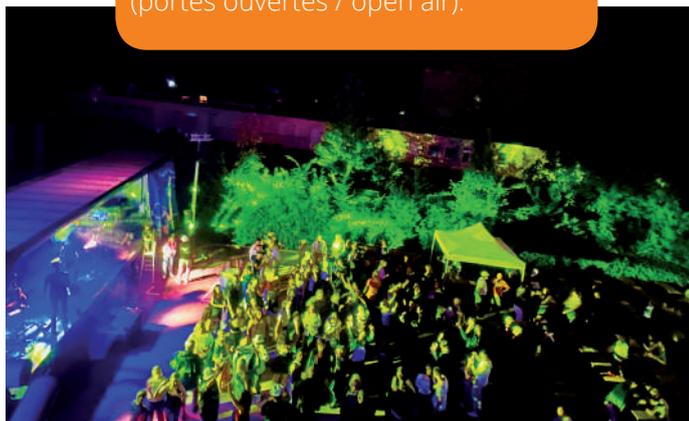


BOURSE AUX VÊTEMENTS

L'association de parents d'élèves Récré'Action propose chaque année une bourse aux vêtements qui comble les salles de la Saline tout comme le parvis.

LES POMPIERS EN ACTION

Ce ne sont pas moins de 2 manifestations organisées par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Soultzerland qui ont animé le parvis de la Saline et le centre de secours : l'après-ski party et la bal des pompiers (portes ouvertes / open air).



POINTES DE PIEDS

Avec ses nombreuses adhérentes et adhérents, l'association de danse pointes de pieds a une fois de plus fait salle comble pour leurs événements majeurs à Soultz-sous-Forêts : le carnaval et surtout le spectacle « La Regenbogen Thérapie ».

DU CÔTÉ des associations

THÉÂTRE ALSACIEN

Comme chaque printemps, le théâtre alsacien du salzbuehntheater a retrouvé les planches de la Saline pour 3 semaines de représentations. Le public a répondu en nombre pour applaudir le talent de la troupe dans un magnifique décor. Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'année prochaine, mais un peu plus tôt, soit au mois de février... Pour mars 2026, la Saline sera en configuration électorale pour les prochaines élections municipales.



JOURNÉE EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES PAR L'AMICALE CYCLO

La solidarité est toujours au rendez-vous. Malgré une météo plutôt fraîche, mais finalement sèche, 203 participants se sont retrouvés, tout d'abord sur les routes et chemins de l'Outre-Forêt, puis autour du traditionnel repas servi à la salle des fêtes. Grâce à la générosité des donateurs et à l'investissement des bénévoles, le total des dons récoltés s'élève à plus de 1700 €, somme que viendront grossir les bénéfices de la buvette et des 190 repas servis. L'ensemble sera intégralement reversé à une association venant en aide à des personnes en situation de handicap.



MARCHE DU SEL

Un événement maintenant bien ancré dans le calendrier local, la marche du sel organisée par l'association Sang pour 100, a une fois de plus fait le plein. Nombreux ont été les marcheurs ayant foulé les différents circuits présentés. Une organisation parfaite pour un accueil chaleureux a maintenu le moral des marcheurs au beau fixe. Une arrivée rafraîchissante sous le chapiteau du Bruehl a permis de désaltérer les nombreux participants qui s'étaient élancés sous un soleil resplendissant. L'ensemble des repas proposés à la Saline ont trouvé preneur. Une très belle manifestation qui a pour but la promotion et l'organisation des dons du sang.

LA GUERRE DES PAYSANS

L'association Sultz'Imagin a proposé un spectacle historique à la Saline retraçant des faits relativement méconnus et pourtant marquants. Au mois de Mai 1525, entre 25 000 et 30 000 paysans alsaciens et mosellans ont été tués à Lupstein, Saverne et Scherwiller par l'armée du duc de Lorraine dans un conflit auquel on a donné le nom de « La Guerre des Paysans ».

Ce fut une des pages les plus sombres de l'histoire de notre région. Comment ce conflit est-il né ? Comment s'est-il déroulé ? Quelles en étaient les causes ? Quels en étaient les acteurs ?

Basé sur une documentation solide, et sans jamais se départir de la vérité historique, ce spectacle, raconté et chanté par quatre artistes, nous a plongé dans un passé vieux de cinq-cents ans, malheureusement oublié, qu'on a du mal à imaginer aujourd'hui, mais qui ne peut laisser indifférent.

GRAND PRIX DE SOULTZ-SOUS-FORÊTS

La course cycliste organisée par le VCNA a été organisée dès le printemps contre fin août habituellement. Les conditions météo auront été les mêmes : un soleil radieux. Les différentes catégories se sont élancées sur les circuits soigneusement préparés par les membres de l'association. Il est à noter que l'organisateur avait mis un point d'honneur à faire passer les circuits sur une partie des itinéraires cyclables fraîchement inaugurés.



FÊTE DE LA MOTO

Cette année était l'occasion de marquer le coup. En effet il s'agissait du 20^e anniversaire de la fête de la moto. En dehors des stands, restauration, animations musicales et bénédiction des motards, l'association des Free Riders avait à cœur de marquer cette fête par un événement exceptionnel. Et c'est une « boule de la mort » unique au monde qui a pris place dans le parc du Bruehl. Le cascadeur Riccardo a défié la gravité dans la plus petite structure au monde sur une... Harley ! Les nombreux visiteurs présents en ont pris plein les yeux.



TOURNOI DE BEACH HANDBALL

Le HBCSK avait travaillé en amont pour préparer le terrain avec le plus grand soin. Le sable, les stands et animations étaient prêts pour accueillir une nouvelle édition du beach handball. Les équipes inscrites à la compétition ont joué avec sérieux dans une ambiance détendue favorisant les coups acrobatiques.

FÊTE MÉDIÉVALE

Ce dernier week-end du mois de juin voyait la 2^e édition de la fête médiévale prendre ses quartiers dans un environnement inédit : le parc du Bruehl. Ce dernier s'est revêtu de tout l'attirail nécessaire pour se replonger au cœur du Moyen Âge. L'Omacsl du président Jean-Marc Schmitt a vu les choses en grand : marché médiéval, forgeron, archerie des templiers, mini ferme, jeux en bois, cracheurs de feu, tournois et joutes à cheval, danses médiévales et bien sûr tenues vestimentaires d'époque.

Sous un soleil de plomb, nombreux ont été les visiteurs qui ont bravé la chaleur pour venir à la découverte de ce lieu atypique. Déambuler, faire ripaille, se replonger dans le passé, se faire plaisir, profiter des animations étaient les maîtres mots de ce week-end festif.

Sangliers à la broche, coquelets et autres grillades ont trouvé preneur tout au long des 2 journées faisant la part belle aux temps anciens. Assurément une très belle édition qui en appelle d'autres. Bravo et merci aux nombreux bénévoles qui ont œuvré en amont et pendant la fête pour garantir la réussite de cette très agréable manifestation.

Les organisateurs ont déjà en tête d'ouvrir le champ des propositions pour la prochaine édition. Ainsi un campement médiéval est à l'étude pour l'année prochaine. Et si l'esprit de la fête du sel était bel et bien de retour ?



■ Les olympiades des écoles maternelles

Comme chaque fin d'année scolaire, différentes classes des écoles maternelles se rencontrent lors d'une journée sportive : les olympiades. Les enfants ont fait honneur aux valeurs portées par le sport en poussant leurs performances au maximum tout en respectant celles des autres. La ville de Soultz-sous-Forêts a été heureuse de mettre à disposition l'espace sportif du Rebmann pour cette belle manifestation.



■ Kermesses des écoles élémentaires et maternelles

Pour finir l'année scolaire dans une bonne ambiance, les 2 écoles ont organisé chacune leur kermesse de fin d'année. Des stands, de la bonne humeur, bref tous les ingrédients étaient réunis pour avoir le sourire. Bravo et merci aux enseignants et aux parents d'élèves qui ont mis sur pied ces sympathiques festivités.



■ Spectacle de la chorale du collège à la Saline et à l'Église catholique

Parfois, des commentaires dans notre journal local retracent parfaitement le ressenti de toute une assemblée. Pour décrire ces magnifiques prestations, nous reprenons ici le commentaire de momo.weigel67 dans les DNA :

« Prestation magistrale des 150 jeunes choristes, heureux, motivés et fiers du collège de l'OF dirigée de main de maître par leur professeure de musique Jacqueline Batt, dans la continuité de celles des années précédentes. Un choix musical varié et attrayant, une maîtrise parfaite des voix et de l'accompagnement instrumental, des prestations individuelles de qualité, tout y était pour un moment musical très fortement applaudi par une église comble. Honneur et merci à toute cette équipe et à leur professeure de ne pas se laisser tenter par la facilité, mais au contraire d'avoir redoublé de courage et d'efforts pour accomplir cette magnifique performance. Une chorale qui donne une âme et une renommée à cette école, et un atout supplémentaire pour l'avenir de ces élèves de par leur maîtrise, leur talent, leur savoir-vivre et faire ensemble, et leurs passions. Puisse cette chorale avoir tout le soutien nécessaire, fort de cet exemple, et nous réjouir encore de nombreuses années. »



■ Effectifs en baisse et leurs conséquences



Dans nos 2 écoles, maternelle et élémentaire, les effectifs diminuent jusqu'à passer dorénavant le seuil de fermeture d'une demi-section. Il en est malheureusement de même dans les 2 structures. Par contre,

pour l'école maternelle, l'effectif pris comme référence est le comptage du mois d'avril qui prédisait 74 élèves, or à ce jour il y a déjà 87 élèves d'inscrits. Parents d'élèves, enseignants et municipalité restent actifs pour suivre au plus près cette évolution d'effectifs. Nous gardons espoir sur le fait que les derniers chiffres annoncés permettront d'éviter la fermeture d'une demi-section et ainsi retrouver une section complète. C'est le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN) qui tranchera au plus tard fin août. Peut-être une bonne surprise pour la prochaine rentrée ?

ÉTAT CIVIL

2024

NAISSANCES

HOHWILLER

Louise MEYER	14 août 2024
Laïa BURGER	26 août 2024
Emy WEHRMULLER	30 octobre 2024

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Kamélia DEVAUX	15 mars 2024
Emil CARTON	25 mars 2024
Moïra MOSQUERA LARCHER	9 mai 2024
Eline BACH HAHN	4 juin 2024
Raphaël GROSSHOLTZ	14 juin 2024
Léo HABLITZEL	24 juin 2024
Siméon SOUDE	27 juin 2024
Lenny STORARI	2 juillet 2024
Soan AUVRAY	1 ^{er} août 2024
Alix LÉONARDI	10 août 2024
Sacha HOHWALD URBAN	15 août 2024
Emile KRAUTH	19 août 2024
Lina NOÉ	25 septembre 2024
Eri RUPP	27 septembre 2024
Samuel BERENICE	4 octobre 2024
Sierra SCHEIDECKER	12 octobre 2024
Iris HAPPLE	23 octobre 2024
Milo HAPPLE	23 octobre 2024
Lylou DEVIE	25 octobre 2024

MARIAGES

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Christiane ZEHNER et Jean BASTIAN	10 février 2024
Sylvie EICHENLAUB et Denis BECK	11 mars 2024
Margaux PONCIN et Alexandre JANOVET	20 avril 2024
Claire GUTH et Loïc VERDUN	25 avril 2024
Marion HEBTING et Sébastien HAPPLE	18 mai 2024
Audrey TRIFAUT et Anthony DEN DRIJVER	8 juin 2024
Magali REPERT et Olivier GRIEBEL	15 juin 2024
Laura FRISON et Quentin LEBOLD	22 juin 2024
Sophie GABRIEL et Frédéric LANG	22 juin 2024
Cornelia SCHÄFER et Pascal STEFFEN	29 juin 2024
Elodie SCHUNDER et Gilles LEININGER	31 août 2024
Clothilde JUNG et Florian BLIN	12 octobre 2024
Amandine LEDRU et Maxence LÉONARDI	14 décembre 2024

DÉCÈS

HOHWILLER

Rachel KLINGLER-HEINTZ	25 juillet 2024
------------------------	-----------------

SOULTZ-SOUS-FORÊTS

Jeanine LATTÉ-HOULFORT	6 janvier 2024
Marie HEINTZELMANN-ENGELHARDT	17 janvier 2024
Berthe KOFFLER-SCHMITT	29 janvier 2024
Jeanne FRIEDRICH	30 janvier 2024
Charles LANGENBRONN	25 février 2024
Robert GROSS	2 mars 2024
Alfred DIETRICH	1 ^{er} mars 2024
Gilbert HAUSER	5 mars 2024
Jean HUBRECHT	9 mars 2024
Alphonsine LORENTZ-WALTHER	3 mai 2024
Marie PFOHL	11 mai 2024
Pierre STOHR	3 juin 2024
Bernadette HOLLAENDER-JUNG	9 juin 2024
Marie-Thérèse METTÉ-BAUMGARTNER	21 mai 2024
Madeleine DEBUS-HEIMLICH	21 juin 2024
Gérard SEZILLE	8 juin 2024
Fernand DOMINIQUE	25 juin 2024
Jean-Pierre BITTMANN	2 juillet 2024
Christophe RELLE	15 juillet 2024
Christiane GICQUEL-BARRÉ	22 juillet 2024
Alice HEINEMANN-PHILIPPS	16 août 2024
Gabrielle KOFFLER-DOWIDEIT	20 août 2024
Jean-Georges KNAEBEL	15 août 2024
Marie ACKER-ZYTO	15 août 2024
André EHLES	27 août 2024
Henri HEY	27 août 2024
Michèle FOUQUES-MASSON	8 septembre 2024
Jean Pierre FLORIAN	15 octobre 2024
Denise VETTER-BLANGENWITSCH	12 octobre 2024
Hélène WOZNIAC-TRONCY	21 octobre 2024
Madeleine BECKER-CLAUSS	28 octobre 2024
Irène RICHERT-DIEMER	30 octobre 2024
Simone BOEGLER-BILDSTEIN	20 novembre 2024
François RIWER	29 novembre 2024
Frieda NIESS-SCHNEIDER	16 décembre 2024
Anne WUST-WEISBECKER	18 décembre 2024
Adrien KUNTZ	22 décembre 2024
Jean WEISBECKER	26 décembre 2024

Tous nos vœux
de bonheur

Sincères
condoléances

LES ANIMATIONS

de Noël

Retour en images sur les festivités de Noël 2024, où le public était au rendez-vous pour profiter pleinement des animations proposées chaque week-end.

Le marché de Noël s'est installé sur la place du Général de Gaulle avec ses cabanons remplis de gourmandises et d'artisanat.

L'inauguration des festivités s'est déroulée le samedi 25 novembre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Chaque week-end, les personnages de Noël étaient à l'honneur sous le kiosque.



Les animations se succèdent chaque jour sur la Place du Général de Gaulle.



Ronde des créateurs, bar ambiance XIX^e, séances de cinéma et spectacles se sont déroulés à La Saline.



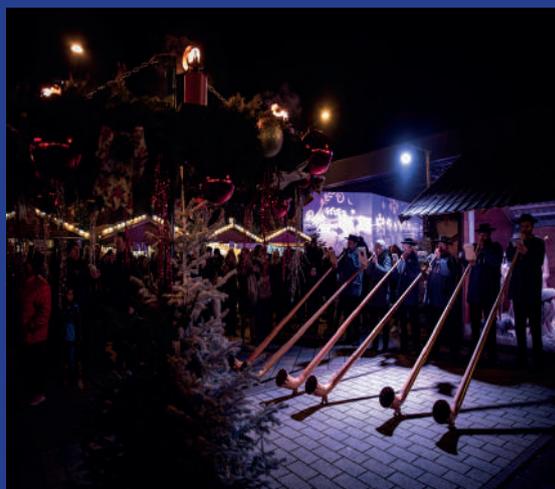
De nombreux enfants ont déposé leur lettre dans la boîte aux lettres du Père Noël devant La Saline.

Les ateliers pour les enfants proposés à La Saline ont permis d'explorer plusieurs activités.

Grâce aux différentes interventions de l'Ecole de Musique et aux concerts, les douces mélodies de Noël ont envahi la ville.



Les contes à la Médiathèque ont fait rêver petits et grands...



LAURÉATS des décorations

Merci à tous de contribuer à
l'embellissement de notre ville !

LES DÉCORATIONS DE NOËL 2024 DES PARTICULIERS

- 1^{er}** Bernard LASCH
20 Rue du Maire Laeuffer
- 2^e** Eric SCHIMPF
51 Rue de Lobsann
- 3^e** Ernest ROTT
4 Rue de Hoffen
- 4^e** Michel MATHES
4B Rue Louis Philippe Kamm
- 5^e** Alfred SCHMITT
15 Rue de la Dîme
- 6^e** Armand HEILMANN
39A Rue du Frohnacker
- 7^e ex aequo** Didier KLEIN
18A Rue de Pechelbronn
- 7^e ex aequo** Bruno FRANCK
30 Rue Geiger
- 7^e ex aequo** Georges JAEGER
28 Rue Principale
- 10^e** David CARTON
18 Rue du Maire Laeuffer
- 11^e ex aequo** Jean-Yves PHILIPPS
26 rue des Vosges
- 11^e ex aequo** Paul BOISSARIE
32 Rue de la Gare
- 13^e** Yannick DA COSTA
11 Rue de Seltz
- 14^e** Marion JAEGER et Thomas HABLITZEL
25B Rue des Vignes
- 15^e** Claude BRAEUNER
2B Rue Louis Philippe Kamm

LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES 2024

- 1^{er}** PHARMACIE CANTONALE
23 rue du Docteur Michel Deutsch
- 2^e** DIVAS BOUTIQUE
11 rue du Docteur Michel Deutsch
- 3^e** OPTICIEN LISSAC
40 rue des Barons de Fleckenstein
- 4^e** C'COTON
28 rue du Docteur Michel Deutsch
- 5^e** BOULANGERIE O DELICES D'ENZO
35 rue des Barons de Fleckenstein
- 6^e** L'INTEMPOREL BEAUTE
36 rue du Docteur Michel Deutsch



CALENDRIER

des manifestations

Juillet

Dimanche 13
Fête nationale
sur la Place du
Général de Gaulle et
au parc du Bruehl

Août

Du 22 au 25
Kirwe sur la Place du
Général de Gaulle

Mardi 26
Cinéma à La Saline

Septembre

Mardi 2
Cinéma à La Saline

Mardi 2
Don du sang à La Saline

Mercredi 3
Heure du conte
à La Médiathèque

Mercredi 3
Inscription à l'école de
musique à la Maison des
Associations

Samedi 6
Forum des associations
à l'espace sportif Rebmatt

Dimanche 7
Marché aux puces
au parc du Bruehl

Mardi 9
Cinéma à La Saline

Vendredi 12
Ouverture de la saison
« La Camelote des
Frangins Lindecker »
à La Saline

Mardi 16
Cinéma à La Saline

Vendredi 19
Le ¼ d'heures des
bébés lecteurs
à la Médiathèque

Les 20 et 21
Journées européennes
du patrimoine

Dimanche 21
Apéro concert
sur la Place du Général
de Gaulle

Mardi 23
Cinéma à La Saline

Vendredi 26
Spectacle « Une
bouteille à la mer »
à La Saline

Vendredi 26
Anniversaire du marché
sur la Place du Général
de Gaulle

Mardi 30
Cinéma à La Saline

Octobre

Mercredi 1
Heure du conte
à La Médiathèque

Mardi 7
Cinéma à La Saline

Dimanche 12
Fête de la pomme
à La Saline

Mardi 14
Cinéma à La Saline

Vendredi 17
Le ¼ d'heure
des bébés lecteurs
à La Médiathèque

Vendredi 17
Spectacle Je suis tigre
à La Saline

Dimanche 19
Octobre en rose et bleu
à La Saline

Mardi 21
Cinéma à La Saline

Vendredi 24
Concert « Two Magnets »
à La Saline

Mardi 28
Don du sang à La Saline

Mardi 28
Cinéma à La Saline

Mercredi 29
Spectacle La Maison en
petits cubes à La Saline

Novembre

Mardi 4
Cinéma à La Saline

Mercredi 5
Heure du conte
à La Médiathèque

Mardi 11
Commémoration du
11 novembre

Les 15 et 16
Exposition Playmobil
à La Saline

Dimanche 16
Cyclo cross du VCNA
aux abords du Gymnase
du collège

Mardi 18
Cinéma à La Saline

Vendredi 21
Le ¼ d'heures des
bébés lecteurs
à la Médiathèque

Mardi 25
Cinéma à La Saline

Vendredi 28
Conte musical « Casse
noisette » à La Saline

DIMANCHE
13 JUILLET
2025



*Fête
Nationale*



19h30 - Cérémonie officielle
Place du Général de Gaulle

**20h30 - Soirée festive organisée par le
HBCSK et animée par l'orchestre Top's**

**À la tombée de la nuit - Spectacle de danse
de Pointes de pieds et feu d'artifice**
Parc du Bruehl



Commune de
SOULTZ-SOUS-FORÊTS
HOHWILLER